

Coopérative de la
Circonscription

**Centre de
Ressources
Pédagogiques**

Ecole élémentaire
G. CHEFFER
Place de la fontaine
54420 SAULXURES lès
NANCY

Contact :
catherine.guyot@ac-nancy-metz.fr

Présidente :
Nadine PENNERAT

Trésorière :
Catherine GUYOT

Secrétaire :
Philippe ASTRUC

Compte rendu Assemblée Générale 2020

Coopérative de la Circonscription

L'Assemblée Générale de la Coopérative de la Circonscription s'est tenue le **jeudi 24 septembre 2020 à 17 h** dans les locaux de l'école élémentaire Chepfer à SAULXURES.

Les membres présents : Nathalie CHORVALLI, Catherine GUYOT, Gabrielle PARMENTIER, Nadine PENNERAT, Denis CARDINAL, Françoise REIGNIER

absent : Philippe ASTRUC.

Nadine PENNERAT, présidente ouvre la séance, présente l'ordre du jour :

- rapport financier, rapport d'activité, perspectives
- vote de décisions
- élections : président, secrétaire, trésorier
- vote de la cotisation

RAPPORT FINANCIER

Catherine GUYOT présente les comptes : un bilan (modèle O.C.C.E.) est distribué à chaque participant.

Les adhésions :

42 adhérents ont versé une cotisation de 5 € (210 € de cotisations)

Le nombre d'adhérents est encore en baisse : 51 en 2018-19 / 69 en 2017-18.

Pas de fête des départs cette année en raison de la pandémie.

Les dépenses :

- L'achat de livres pédagogiques pour un montant de 36,80 €
- D'autres livres pédagogiques ont été achetés au Canopé grâce à la dotation de la DSDEN (MHM, Narramus, jeux maths)
- Des manuels scolaires ont été offerts par des éditeurs
- Pas de dépenses concernant la fête de fin d'année
- Les frais d'assurance (30,77 €) et la cotisation OCCE (57,36 €).

Les recettes :

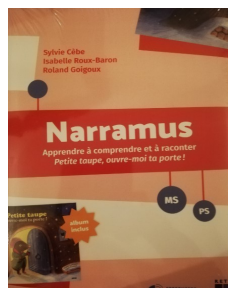
- Les adhésions : 210 €
- Un remboursement de l'OCCE pour mutualisation : 0,19 €

Le compte de fonctionnement est équilibré et présente un excédent de 85,26€ au 1/09/2020.

Le rapport financier est soumis au vote. Il est approuvé à l'unanimité.

Les comptes sont disponibles auprès de la trésorière.

Des vérificateurs certifient l'exactitude des documents.



RAPPORT D'ACTIVITES

Depuis plusieurs années, le nombre d'adhérents baisse significativement. (75 – 69 – 51 - 42). L'an passé, lors de l'AG, les raisons de ce problème avaient déjà été identifiées et la pérennité de l'activité de prêt avait été évoquée.

Des constats :

Les adhérents fidèles sont principalement les enseignants des écoles élémentaires de SAULXURES, PULNOY Moissonnerie, LENONCOURT. Certaines maternelles cotisent par solidarité et 2 écoles élémentaires (Mouzimpré et Brossolette) ont fait un emprunt dans l'année.

Cette activité de prêt correspond-elle encore à un besoin ? Les classes sont souvent déjà dotées de séries de livres. Les emprunts de séries sont toujours les mêmes pour chaque école d'une année sur l'autre, les emprunts de valises n'ont plus lieu et les livres pédagogiques sont prêtées par les CPC pour des accompagnements pédagogiques ciblés. La distance entre le CRP et les écoles de la circonscription n'aide pas à la fréquentation.

La suppression de l'activité de prêt est votée à l'unanimité.

La reconduction de l'activité festive est votée à l'unanimité.

PERSPECTIVES

Les bureaux de l'IEN de SAINT-MAX se situeront à partir de 2021 sur le site de NANCY Saurupt et la proximité de Canopé pourra remplacer l'activité de prêts.

Une nouvelle fête des départs sera organisée cette année, pour les deux années passées.

La distribution des ouvrages : livres, séries, valises, CD, jeux, matériel de sciences aux écoles sera organisée avec une priorité offerte aux adhérents fidèles.

La salle de CRP rendue à l'école Chepfer autorisera des activités polyvalentes : interventions RASED, décroisements...

Une nouvelle activité est envisagée. Des visites culturelles seraient organisées pour les adhérents.

ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

Une modification du bureau est proposée.

Les membres suivants sont élus à l'unanimité :

Nadine PENNERAT (Présidente)

Catherine GUYOT (Trésorière)

Philippe ASTRUC (Secrétaire)

Françoise REIGNIER (vice-secrétaire)

COTISATION

Tous les membres ont voté le **maintien de l'adhésion à 5 €** pour l'année 2020-2021 comme les années précédentes.

L'ordre du jour étant épuisé. L'Assemblée Générale est close et se termine par un moment convivial.